AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -5-7-67 669112

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "NORD et PICARDIE" Arras - Tél. 21.04.21
(NORD - PAS-DE-CALAIS - SOMME - AISNE - OISE - SEINE-MARITIME)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, - Station d'Avertissements Agricoles d'ARRAS.
C. C. P. : LILLE 57-01-67

ABONNEMENT ANNUEL
25 F

N° LXXXII - 4 JUILLET 67

CULTURES FRUITIERES

CARPOCAPSE DES FRUITS A PEPINS

Du 20 au 23 Juin, des sorties assez importantes de papillons ont pu être observées. De nouvelles pénétrations vont se produire dans les prochains jours. Suivre les indications de notre dernière note et si besoin est, renouveler le traitement appliqué le 28 en vergers sensibles.

TAVELURE DES FRUITS A PEPINS

Là où la présence de taches a pu être notée, ajouter un anticryptogamique au traitement " carpocapse " - renouveler la protection à la mi-juillet.

GRANDES CULTURES

AVERTISSEMENT

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

En cette période de tubérisation intense, notre principal souci consiste toujours à maintenir une bonne protection du feuillage, ce qui limite par la suite les dangers de contamination sur tubercules.

Or, si depuis quelque temps déjà, la situation parait stationnaire, une progression de l'épidémie est toujours à craindre et nous oblige à tenir compte de tous les risques prévisionnels. La prudence est toujours de rigueur lorsque l'on connait l'évolution quelquefois très rapide de la maladie observée certaines années en fin de saison.

Depuis notre dernier bulletin du 26 juin, des pluies d'importance variable se sont produites le 27 juin sur le littoral du Pas de Calais, de la Somme, en Seine-Maritime, ainsi que sur la Picardie (localement sur le Santerre, le Plateau Picard, l'Oise et l'Aisne). Une certaine extension de la maladie est possible en ce moment. Il parait donc prudent au moins là où des pluies de quelque importance ont pu être observées le 27, de réaliser dès réception une nouvelle intervention fongicide. Le traitement ne semble pas s'imposer sur les variétés féculières.

Cependant, il sera nécessaire d'assurer sur toutes variétés, féculières comprises, une protection soignée des cultures avant les 13 et 14 Juillet, ceci afin d'éviter une dégradation dangereuse de la situation en cas de pluies (phénomène déjà observé au cours des années précédentes).

TORDEUSES DES POIS - Poursuivre la protection

ANTHRACNOSE DU HARICOT - Rappel

OIDIUM DU POMMIER - Poursuivre la protection

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,

G. CONCE

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

P. COUTURIER

IMPRIMERIE DE LA STATION DU NORD-OUEST. DIRECTEUR-GÉRANT : L. BOUYX